



Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 9–13 novembre 2015

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Point 6 de l'ordre du
jour

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2015/6-A/Add.1
25 septembre 2015
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE NUTRITION (2012–2014)

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM
(<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les coordonnateurs mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

M. R. Lopes da Silva
Sous-Directeur exécutif
Département des services concernant les
opérations
Tél.: 066513-2200

M. C. Martino
Conseiller pour les programmes
Sous-Division de la gestion de la performance
et de l'établissement de rapports
Tél.: 066513-3576

M. C. Kaye
Directeur
Division de la gestion et du suivi de la
performance
Tél.: 066513-2197

PROJET DE DÉCISION^{*}

Le Conseil prend note du document intitulé "Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de nutrition (2012–2014)" (WFP/EB.2/2015/6-A/Add.1).

^{*} Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

CONTEXTE

1. Le présent document contient la réponse de la direction au rapport succinct d'évaluation de la politique du PAM de 2012 en matière de nutrition (2012–2014). Cette évaluation a examiné la qualité, la clarté, l'exhaustivité, la cohérence, l'applicabilité de la politique et la solidité des données factuelles sur lesquelles elle est fondée. Elle a également porté sur sa mise en œuvre et ses premiers résultats, sachant qu'il ne serait pas réaliste à ce stade de procéder à un bilan de ses effets directs et de son impact à long terme.
2. La direction note avec satisfaction que, dans l'ensemble, la politique a été jugée pertinente et opportune, ayant été adoptée au moment où le PAM opérait sa transition de l'aide à l'assistance alimentaire. D'après l'évaluation, cette politique se caractérise par une approche plus globale que celles qui l'ont précédée et par une orientation pratique; elle est bien comprise au sein du PAM, où elle suscite une forte adhésion.
3. La direction a conscience des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la politique en matière de nutrition. Le financement n'a pas été à la hauteur des ambitions de certains programmes de prévention envisagés, et la direction reconnaît également que de plus amples efforts sont nécessaires pour faire en sorte que les gouvernements nationaux parviennent à maintenir les objectifs de la politique moyennant l'adoption de stratégies multisectorielles.
4. La direction accepte les recommandations, en particulier celle indiquant qu'il n'est pas opportun à ce stade de réviser la politique. Le tableau ci-après précise les mesures qui vont être prises, assorties de délais.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE
L'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE NUTRITION (2012–2014)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 1: révision. Ne pas réviser la politique en matière de nutrition pour le moment. Veiller à ce que les objectifs nutritionnels soient intégrés dans le prochain Plan stratégique et envisager une révision complète de la politique en 2017, à la lumière du nouveau Plan. Présenter au Conseil un point annuel sur la politique en 2016 et en 2017. [Décisions prises par le Conseil d'administration et le Bureau de la Directrice exécutive; points annuels préparés par la Division de la nutrition]</p>	<p>Conseil d'administration et Bureau de la Directrice exécutive (prise des décisions)</p> <p>Division de la nutrition (préparation des mises à jour annuelles)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La Division de la nutrition continuera de présenter au Conseil d'administration un point annuel sur la politique en matière de nutrition.</p> <p>Le PAM suivra la mise en œuvre de la politique et veillera à son efficacité compte tenu de l'évolution des différents contextes et des faits nouveaux. Après avoir consulté le Conseil d'administration et les partenaires, le point qui sera présenté sur la politique en 2017 contiendra, s'il y a lieu, d'éventuelles révisions.</p>	<p>2016–2017</p>
<p>Recommandation 2: développement. Développer la politique en s'appuyant sur des études thématiques propres à améliorer les instructions de mise en œuvre; inclure des considérations nutritionnelles dans d'autres politiques et directives du PAM. Les études thématiques doivent permettre de combler des lacunes telles que l'absence d'orientations concernant les programmes à dimension nutritionnelle et la non-prise en compte du "double fardeau" de la malnutrition, et apporter des éléments concrets dans la perspective de la révision de la politique après l'approbation du nouveau Plan stratégique. Ce travail devrait s'inscrire dans le cadre du programme mondial pour la nutrition des Nations Unies, et être réalisé dans toute la mesure du possible en collaboration avec les autres organismes des Nations Unies. [Division de la nutrition et autres unités chargées des activités à dimension nutritionnelle (2016-2017)]</p>	<p>Division de la nutrition et autres</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La Division de la nutrition continuera d'élaborer des stratégies et des programmes qui tiennent compte de la dimension nutritionnelle, de collaborer avec d'autres unités chargées des activités dans ce domaine et de suivre les progrès réalisés au regard de cet engagement.</p> <p>La Division de la nutrition élaborera une stratégie pour la réalisation d'études visant à remédier à certains problèmes concernant notamment les interventions à dimension nutritionnelle, le "double fardeau" de la malnutrition et l'insuffisance de l'apport en nutriments. Ces études seront conformes aux priorités des Nations Unies concernant la nutrition et le PAM poursuivra sa collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies en matière de publications sur la nutrition.</p>	<p>En cours</p> <p>2016–2017</p>

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE
L'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE NUTRITION (2012–2014)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 3: <i>instructions de mise en œuvre.</i> Renforcer les instructions pratiques et ciblées à l'intention du personnel et de la direction du PAM, en tenant compte des meilleures pratiques internationales, des constatations issues de la présente évaluation et des travaux de recherche opérationnelle du PAM. Les nouvelles instructions devraient porter sur l'analyse et le suivi de la problématique hommes-femmes, compte tenu de la nouvelle politique du PAM en la matière. Veiller à ce que les instructions soient communiquées régulièrement au personnel et faciles à consulter. [Division de la nutrition, en liaison avec la Division des politiques et des programmes, le Bureau chargé de la prise en compte de la problématique hommes-femmes, les bureaux régionaux et les bureaux de pays (2015, 2016 et 2017)]</p>	<p>Division de la nutrition en liaison avec la Division des politiques et des programmes, le Bureau chargé de la prise en compte de la problématique hommes-femmes, les bureaux régionaux et les bureaux de pays</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM continuera de mettre au point et de diffuser des instructions en vue d'aider le personnel et les partenaires à concevoir, mettre en œuvre et suivre les programmes nutritionnels. La Division de la nutrition et la Division des politiques et des programmes uniront leurs efforts pour s'assurer que la nutrition est bien prise en compte dans les autres politiques et directives du PAM, y compris au niveau de la mise en œuvre. Les instructions resteront disponibles sur les plateformes de partage des connaissances de la Division de la nutrition et de la Division des politiques et des programmes ainsi que dans le <i>Guide d'élaboration des programmes</i>.</p> <p>La Division de la nutrition poursuivra sa collaboration avec le Bureau chargé de la prise en compte de la problématique hommes-femmes pour que les considérations liées à cette problématique soient renforcées dans les activités de programmation et d'analyse en matière de nutrition, par exemple en ce qui concerne les adolescentes.</p>	<p>En cours</p>
<p>Recommandation 4: <i>suivi et évaluation.</i> Renforcer le suivi et l'évaluation des interventions nutritionnelles du PAM en aidant les bureaux de pays à communiquer les données relatives aux indicateurs définis dans le Cadre de résultats stratégiques. Il conviendra à cet égard: i) d'indiquer la méthode à adopter; ii) de fournir des instructions sur l'appui à apporter aux systèmes nationaux de suivi et d'évaluation; et iii) de veiller à ce que la qualité du système de suivi et d'évaluation et l'utilisation de ses résultats soient systématiquement considérées comme une priorité (recommandation 8). [Division de la nutrition, en collaboration avec la Division des politiques et des programmes, la Division de la gestion et du suivi de la performance et les bureaux régionaux (à compter de 2016)]</p>	<p>Division de la gestion et du suivi de la performance, en collaboration avec la Division de la nutrition, la Division des politiques et des programmes et les bureaux régionaux</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM a investi dans le développement des systèmes et des capacités en vue de faciliter la collecte et l'utilisation d'indicateurs de suivi de la qualité. La Division de la gestion et du suivi de la performance poursuivra sa collaboration avec la Division de la nutrition, la Division des politiques et des programmes et les bureaux régionaux en matière d'appui aux activités de suivi et d'évaluation.</p> <p>En outre, la Division de la nutrition passera en revue les rapports sur les indicateurs du Cadre de résultats stratégiques afin d'actualiser les directives relatives à la méthodologie sous-jacente. Les mises à jour seront disponibles au début de 2016.</p>	<p>Mars 2016</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE
L'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE NUTRITION (2012–2014)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
		La Division de la nutrition mettra au point avec d'autres institutions des Nations Unies et partenaires un cadre applicable aux systèmes nationaux de suivi et d'évaluation de la nutrition et fournira un appui, s'il y a lieu.	Décembre 2016
<p>Recommandation 5: <i>recherche opérationnelle et gestion des connaissances</i>. Élaborer, diffuser et mettre en œuvre une stratégie globale de recherche opérationnelle qui appuie la conception, l'exécution et l'exploitation de travaux de recherche de qualité au sein du PAM. Établir un programme de recherche visant à acquérir les connaissances nécessaires à une programmation efficace. La stratégie en la matière doit mettre l'accent sur les partenariats avec des organismes de recherche internationaux et nationaux afin de garantir la qualité des travaux et la crédibilité des résultats, tout en renforçant les capacités nationales dans le domaine de la recherche. [Division de la nutrition et Service de l'innovation en matière de programmes (2016)]</p>	Division de la nutrition et Service de l'innovation en matière de programmes	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM poursuivra ses travaux de recherche opérationnelle afin de combler les lacunes et d'acquérir les connaissances nutritionnelles nécessaires pour élaborer des stratégies et des programmes, et contribuer à la base de données mondiale dans ce domaine.</p> <p>Avant la deuxième session ordinaire du Conseil de 2015, le PAM publiera une stratégie de recherche opérationnelle qui définira des priorités, estimera les besoins de financement et formulera des recommandations en matière de recherche, y compris avec les partenaires universitaires. Les premières recherches porteront sur les thèmes suivants: l'enrichissement du riz; l'efficacité comparée des aliments nutritifs spéciaux en fonction du contexte; les mécanismes d'exécution novateurs susceptibles d'être utilisés pour les programmes spécifiquement axés sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle; et les stratégies permettant de répondre aux besoins des adolescentes. Ces priorités tiendront compte des contextes régionaux et nationaux ainsi que des besoins.</p>	<p>En cours</p> <p>Novembre 2015</p>





RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE NUTRITION (2012–2014)

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
la nutrition au niveau mondial; bureaux régionaux et bureaux de pays pour les partenariats conclus à l'échelle régionale et nationale (avec l'appui de la Division des partenariats avec les gouvernements pour la gestion des relations avec les donateurs); et Division des relations avec les organismes ayant leur siège à Rome, Comité de la sécurité alimentaire mondiale et Division des partenariats avec le secteur privé (à compter de 2015)]	ayant leur siège à Rome et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, la Division des partenariats avec le secteur privé et la Division de la communication	contextes de développement; il actualisera son site Web, ses brochures et d'autres documents.	
<p>Recommandation 8: mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de la politique en matière de nutrition. Chercher à résoudre les problèmes de ressources qui entravent la mise en œuvre de la politique en matière de nutrition, en s'attaquant à leurs causes systémiques. Cette recommandation implique: i) de continuer à appliquer les préconisations issues de l'examen du cadre de financement ainsi que d'autres réformes susceptibles d'accroître la souplesse des financements; ii) d'améliorer le suivi financier et l'analyse coût/efficacité; et iii) de continuer à plaider auprès des donateurs pour un financement à plus long terme des activités de prévention (tout en renforçant les arguments utilisés dans cette optique). [Conseil et Bureau de l'évaluation (stratégie); direction et Division de la gestion et du suivi de la performance (mise en œuvre et suivi); Comité d'examen des programmes (stratégie et élaboration des programmes); Division des partenariats avec les gouvernements (relations avec les donateurs); et Division de la nutrition (préparation des documents faisant le point sur la mise en œuvre de la politique en matière de nutrition, à compter de 2016)]</p>	<ul style="list-style-type: none"> i) Conseil d'administration et Bureau de la Directrice exécutive (stratégie); ii) hauts responsables et Division de la gestion et du suivi de la performance (exécution et suivi); iii) Division des partenariats avec le secteur privé et Division de la nutrition 	<p>La recommandation est acceptée.</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Le PAM poursuivra l'examen du cadre de financement, comme indiqué dans le document WFP/EB.2/2015/5-C/1; ii) Le PAM étudiera les perspectives offertes par les analyses comparatives et les analyses coût-efficacité dans le cadre de l'optimisation de ses ressources; iii) Le PAM actualisera sa stratégie de mobilisation de fonds en faveur de la nutrition afin de mettre au point des méthodes et des outils qui permettront de renforcer la participation des donateurs au financement à long terme des activités de prévention. 	<p>Novembre 2015</p> <p>En cours</p> <p>Mars 2016</p>